

Pour tous renseignements complémentaires :



52 route industrielle de la Hardt - 67120 MOLSHEIM - Tél. : 03 88 47 92 20  
[www.select-om.com](http://www.select-om.com) / [info@select-om.com](mailto:info@select-om.com)  
Horaires d'ouverture au public : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

### Horaires et adresses des déchèteries

**BOERSCH**  
Zone artisanale - Tél. 06 72 28 82 10  
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**DUPPIGHEIM**  
Avenue de la Gare - Tél. 06 32 45 28 72  
Mardi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**MARLENHEIM**  
Rue de l'Usine - Tél. 06 32 45 28 43  
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**MOLSHEIM**  
52 route Industrielle de la Hardt - Tél. 03 88 47 92 20 ou 06 32 45 28 13  
Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)  
Mercredi de 9 h à 12 h (hiver) ou de 8 h 30 à 12 h (été)  
Vendredi de 13 h à 19 h (toute l'année)

**MUHLBACH-SUR-BRUCHE**  
Rue de la Gare - Tél. 03 88 47 31 38  
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**SAINT-BLAISE-LA-ROCHE**  
Route de Fouday - Tél. 03 88 47 23 10  
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**SCHIRMECK-LABROQUE**  
Route du Donon - Tél. 03 88 97 89 91  
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)

**WASSELONNE**  
Rue de Hohengoeft - Tél. 03 88 87 49 17  
Jeudi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (hiver)  
ou de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (été)



Faites-vous une fleur, triez mieux !

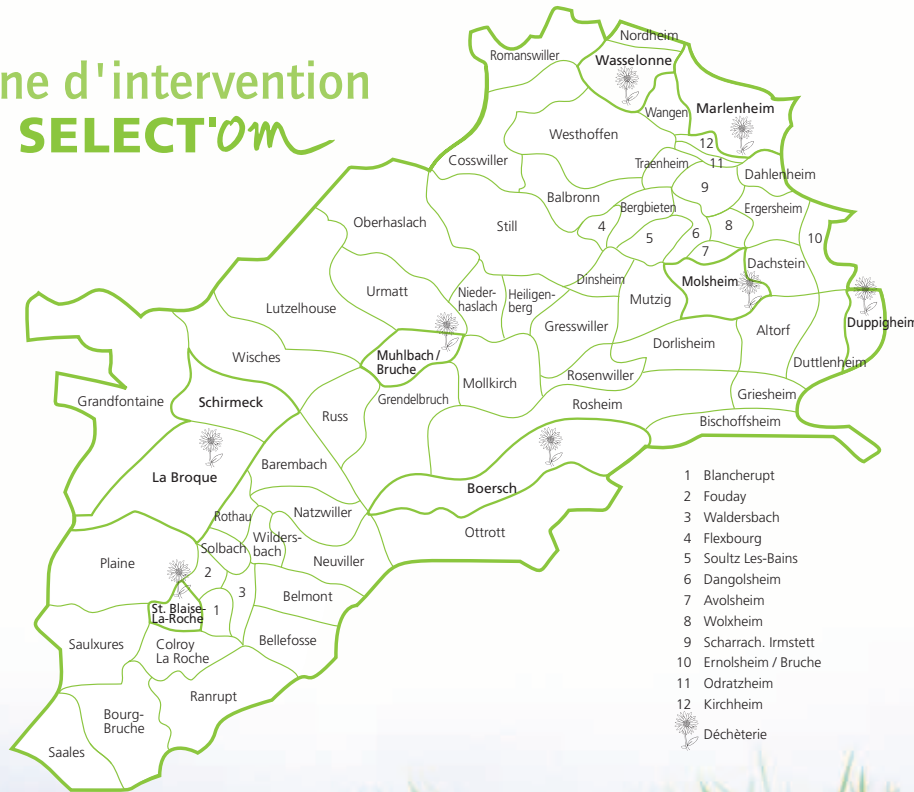
Guide du tri



# SOMMAIRE

Mot du Président	3
Papiers et cartons	4-5
Bouteilles en plastique, emballages métalliques et briques en carton	6-7
Verres	8-9
Encombrants et réemploi	10-11
Végétaux et restes alimentaires	12-13
Produits dangereux	14-15
Produits liés à la santé	16
Autres	17
D'autres gestes pour aller plus loin...	17
Tableau récapitulatif	18-19

## Zone d'intervention du SELECT'OM



## Mot du Président

### Faites-vous une fleur, triez mieux !

Je tiens tout d'abord à vous remercier.

Le **SELECT'OM** gère aujourd'hui le ramassage et le tri sélectif de 68 communes et mène en permanence une politique de recherche et de développement pour valoriser les matériaux triés. Mais sans l'implication de tous, sans votre persévérance, sans les gestes que vous effectuez quotidiennement, rien ne serait possible.

C'est grâce à vous que le **SELECT'OM** sauvegarde de précieuses ressources naturelles, réalise d'importantes économies d'énergie et préserve la qualité de notre cadre de vie. Transmettre un environnement propre à nos enfants, n'est-ce pas le plus noble des objectifs ?

Le Guide que vous avez entre les mains a pour but de faciliter davantage encore vos gestes de tri. Si parfois ils vous paraissent contraignants, je souhaite, avec quelques « trucs et astuces », les transformer en **simples réflexes quotidiens**. Des réflexes comme vous en avez déjà beaucoup : éteindre la lumière en quittant une pièce ou essuyer vos chaussures en arrivant chez vous !

Car, mine de rien, ces « petits » réflexes nous procurent à tous de « grands » bénéfices : un air plus sain, une eau de meilleure qualité, une déforestation maîtrisée,

un traitement des déchets moins onéreux, des dépenses d'énergie réduites, de la création de valeur à partir des produits recyclés...

Vous trouverez dans ces pages des chiffres étonnants sur les quantités de matières premières que nous sommes capables de récupérer et de transformer !

Permettez-moi encore d'évoquer le monde dans lequel nous vivons...

Il peut parfois paraître absurde. Il n'a plus rien à voir avec celui de nos parents ou de nos grands-parents. **L'explosion de la consommation engendre une masse phénoménale de déchets : il suffit pourtant de modifier quelques habitudes**, de choisir des articles durables plutôt que jetables, de privilégier les marchandises sans sur-emballage, d'éviter les produits les plus polluants, de préférer le nécessaire au superflu... Nous ferons alors beaucoup, vraiment beaucoup, pour notre planète.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration et vous souhaite de vivre longtemps dans un monde radieux et durable.

Bonne lecture !

Jean DUBOIS  
Président du **SELECT'OM**

# PAPIERS ET CARTONS

## Attention : ne pas mélanger avec les plastiques !

Bien enlever les films d'emballage, le polystyrène, les grosses agrafes ou autres fermetures métalliques qui peuvent entraîner des dégâts sur les machines lors du recyclage.

## Recyclables

- Livres, revues, journaux, magazines, dépliants publicitaires
- Cartonnets d'emballage des produits (boîtes de céréales, de lessive...)
- Enveloppes, courriers, papiers de bureau
- Gros cartons d'emballage pliés ou aplatis



## À mettre en vrac

(sans sac plastique) :

- dans les points d'apport volontaire communaux,
- dans les poubelles bleues réservées au ramassage en porte à porte, pour les communes concernées par cette prestation,
- dans les déchèteries (benne « papier »).

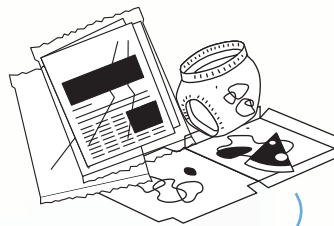


## Trucs et astuces

1. Inscrivez-vous sur Internet à l'alerte mail de la collecte en porte à porte [www.select-om.com](http://www.select-om.com).
2. Si vous ne souhaitez pas recevoir de publicité, vous pouvez demander et apposer sur votre boîte aux lettres l'autocollant « stop pub ». Il est disponible au **SELECT'om**, à la caisse centrale ou à l'accueil de certaines grandes surfaces et chez des associations de défense de l'environnement ou des consommateurs.
3. Privilégiez une corbeille à papier à côté des bureaux.

## Faux-amis

- Films d'emballage
- Papiers et cartons gras ou salis
- Articles d'hygiène, couches-culottes
- Papiers plastifiés



À jeter avec vos ordures ménagères.

## Que deviennent-ils ?

Le papier collecté par le **SELECT'om** est transféré dans une usine produisant des panneaux d'isolation. Le papier est mis dans un pulpeur qui réalise un mélange avec de l'eau chaude. Une fois cette étape faite, la pâte obtenue est versée dans un réservoir. Des adjuvants sont rajoutés afin de produire le matériau d'isolation choisi. Le mélange est transféré dans une machine de formage puis séché dans un séchoir. Pour finir, le panneau d'isolation est découpé.

Les papiers et les cartons peuvent se recycler environ une dizaine de fois, car les fibres d'origine végétale, qui les composent, finissent par s'user au gré des recyclages successifs.

Après désencrage, ils peuvent également servir à la fabrication de cartons d'emballage, de papier journal et aussi de papier d'essuyage pour ateliers, de papier à lettres et d'enveloppes.

2,5 tonnes de bois sont épargnées pour 1 tonne de papier-carton recyclée.



## Bien vider les contenants mais inutile de les laver.

Pour les plastiques ne pas ôter les bouchons ! Ils seront recyclés en même temps que les bouteilles et permettent de garder la bouteille compressée.

## Recyclables

- **Bouteilles et flacons en plastique** : eau, boissons gazeuses, lait (sans l'opercule aluminium), produits de toilette (shampooing, gel douche), produits d'entretien (lessive, nettoyant pour le sol)
- **Emballages métalliques** : boîtes de conserve, canettes, emballages en aluminium, couvercles métalliques (de pots en verre)
- **Briques en carton** : de lait, de jus de fruits...



## À mettre en vrac :

- dans les points d'apport volontaire communaux,
- dans les sacs jaunes réservés au ramassage en porte à porte, pour les communes concernées par cette prestation,
- dans les déchèteries (benne « bouteilles en plastique, emballages métalliques, briques en carton »).



## Trucs et astuces

1. Au travail, **utilisez une tasse ou un verre à la place des gobelets en plastique.**
2. Pour votre consommation courante, **privilégiez l'eau du robinet** que vous pouvez stocker ou mettre au frais dans des contenants durables (carafe, gourde...).
3. Utilisez de préférence des **contenants rechargeables**, par exemple pour la lessive ou le savon liquide pour les mains.
4. Ayez toujours un **cabas** dans le coffre de votre voiture ou un **sac pliable** dans votre sac à main **pour vos courses**. C'est bien plus pratique et élégant que les sacs plastiques !

## Faux-amis

- Produits dangereux (bidons de peinture ou de vernis, piles, aérosols)
- Encombrants (poêles, outils de bricolage)
- Tubes de dentifrice
- Sacs et films plastiques
- Pots de yaourt ou de crème fraîche
- Gobelets en plastique
- Barquettes de polystyrène viande



À jeter avec vos ordures ménagères.

## Que deviennent-ils ?

Les boîtes de conserve sont en acier, **elles fournissent un acier identique à l'acier neuf, qui sert à faire des pièces moulées pour les voitures et les tondeuses, des boules de pétanque, des machines à laver... L'aluminium qui compose les canettes est recyclable à 100 %, sans perdre de sa qualité. Ce dernier sert à fabriquer des lampadaires de jardin, des montants d'étagères, des radiateurs...**

**Les plastiques issus des emballages ménagers sont recyclés à 80 % en France. Le PET** (plastique des bouteilles d'eau), donne entre autre **des fibres textiles** telle que la laine polaire des pulls. L'autre type de plastique recyclé, nommé **PEHD** (emballages de produits ménagers) est généralement transformé en **tubes, conteneurs, flacons de lessive ou mobilier urbain.**

27 bouteilles d'eau = 1 pull en laine polaire  
19 000 conserves = 1 voiture



## Attention : enlever les bouchons !

Ôter les capsules, fermetures métalliques, bouchons en plastique ou en liège avant de recycler le verre.

Ne pas laver vos objets en verre avant de les jeter.

## Recyclables

Uniquement du verre d'emballage ayant contenu des produits alimentaires

- Bouteilles en verre blanc et coloré (bouteilles de vin, de jus de fruits)
- Flacons creux (confitures, conserves)



## À mettre en vrac :

- dans les points d'apport volontaire communaux,
- dans les déchèteries (benne « verre »).

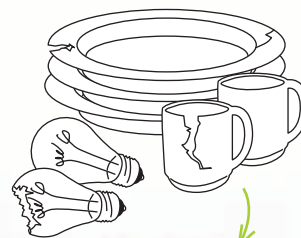


## Trucs et astuces

1. Privilégiez les verres consignés (à condition de les ramener !).
2. Optez dans votre cuisine et / ou dans votre cave pour un **cabas de tri** destiné au verre (demandez-le au **SELECT'OM**).
3. Avant vos courses, faites une **halte aux points d'apport volontaire communaux**, il y en a certainement un sur votre trajet.
4. **Donnez une nouvelle vie à vos pots à moutarde** en tant que verres à boire et **transformez vos anciens pots de confiture** en rangements à agrafes ou autres pour votre bureau.

## Faux-amis

- Ampoules à filament (pour les ampoules à économie d'énergie et les tubes voir dans la rubrique produits dangereux)
- Vaisselle et objets en faïence, grès, terre cuite ou verre feuilleté
- Verre de table



À emballer par mesure de sécurité puis **à jeter avec vos ordures ménagères.**



## Que deviennent-ils ?

**Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini, sans rien perdre de ses qualités.** De plus, **il est recyclé à 100 % en France** car c'est un matériau lourd, traité le plus près possible de son lieu de collecte.

Il est tout d'abord acheminé directement chez un traiteur de verre, où il est lavé, broyé (il est alors appelé calcin), puis fondu dans les fours verriers.

Aujourd'hui, certains fours utilisent un taux de calcin supérieur à 70 %.

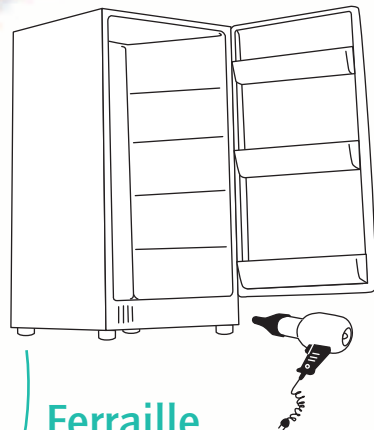
Chaque tonne de calcin permet d'économiser 100 kg de fuel et de préserver les ressources naturelles : sable, calcaire... Fondu à haute température (environ 1200°C), le calcin devient à nouveau une pâte de verre destinée à la **fabrication de nouvelles bouteilles.**

*Aujourd'hui, 1 bouteille sur 2 est fabriquée à partir de verre recyclé.*



## Privilégier le réemploi pour réduire vos déchets !

Trier vos objets encombrants avant de les apporter en déchèterie.



## Déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE)

- Électroménager (frigo, sèche-cheveux, grille pain, lave-linge...)
- HI-FI et vidéo (téléphone portable, ordinateur...)
- Jouets électroniques ou électriques (sans pile)

À retourner en magasin, à mettre dans les bennes « DEEE » des déchèteries ou appeler EMMAÛS pour un enlèvement gratuit à domicile.

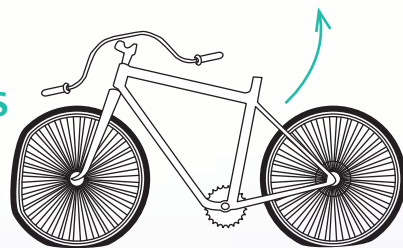
## Déchets de petits bricolages

- Gravats propres (pierres, béton non armé, faïence...)

À mettre dans la benne « gravats » des déchèteries.

- Plâtre, polystyrène, laine de verre

À mettre dans la benne « placo » des déchèteries.



## Ferraille

- Objets en ferraille (chaises, vélos...)

Appeler EMMAÛS pour un enlèvement gratuit à domicile ou à mettre dans la benne « ferraille » des déchèteries.

## Trucs et astuces

Pour une collecte à domicile de vos objets réemployables appelez EMMAÛS au

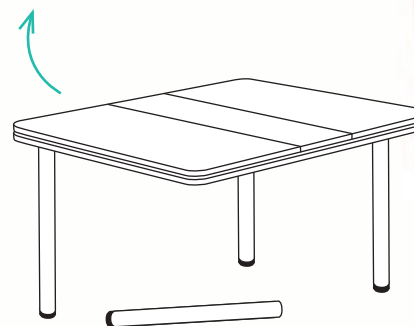
N° Vert 0 800 600 215

Appel gratuit depuis un poste fixe. Sinon veuillez contacter le SELECT'OM au 03 88 47 92 20.

## Bois

- Meubles usagés, portes
- Fenêtres sans vitrage
- Différents déchets en bois traité (poutres, baguettes...)

À mettre dans la benne « bois » des déchèteries.



## Le reste

- Objets de moins de 80 cm

À mettre dans la benne « incinérable » des déchèteries.

- Objets de plus de 80 cm

À mettre dans la benne « encombrants » des déchèteries.

- Les encombrants potentiellement dangereux (fûts, chaudières et réservoirs)

À vider et à couper en deux puis à déposer en déchèterie.

## Que deviennent-ils ?

Les ferrailles et le bois sont envoyés dans les filières de recyclage. Ainsi, la ferraille entre dans le cycle de recyclage des métaux et est fondue, le bois sert de combustible aux chaudières industrielles et les gros cartons suivent le cycle du papier-carton.

Certains encombrants peuvent être réparés ou revendus. Cependant, tous ne peuvent pas être recyclés ou réutilisés (par exemple : trop abîmés) : dans ce cas, les objets sont démembrés (pour recycler ce qui peut l'être) et dépollués (suppression des composants dangereux) puis entrent dans la filière des « refus de tri ».

En France en 2011, EMMAÛS a collecté 255 300 tonnes de marchandises.

# VÉGÉTAUX ET RESTES ALIMENTAIRES



## En déchèterie ou dans votre propre composteur !

Ne pas éplucher vos légumes et vos fruits dans des emballages vides (ex. boîtes de conserve, vieux journaux...), par réflexe vous les jetterez avec leur contenant dans vos ordures ménagères sans les vider préalablement dans votre composteur.

## Recyclables

### Petits déchets du jardin ou restes alimentaires

- Matières azotées : épluchures, coquilles d'œufs écrasées, marc de café, filtres en papier, fanes de légumes, fleurs fanées, mauvaises herbes...
- Matières carbonées : tailles et branches broyées, paille, écorces et copeaux, feuilles mortes, sciure, herbes sèches...

À mettre dans votre propre composteur.



## Trucs et astuces

1. Participez aux réunions d'information du **SELECT'OM** sur le compostage et demandez le pense-bête « Le compostage, un geste 100 % naturel ».
2. Si vous souhaitez acquérir un composteur, le **SELECT'OM** est en mesure de vous fournir adresses et tarifs sur simple demande.
3. Placez une poubelle « **BIO SEAU** » dans la cuisine, où vous pourrez jeter toutes vos épluchures.
4. Faire une **tonte mulching** (tonte sans ramassage de la coupe).

## Faux-amis

### de votre composteur

- Tailles de conifères et d'arbustes et tonte de gazon non traité en grande quantité, plants de tomates

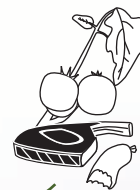
À mettre en déchèterie (benne « autres »).

- Plantes malades ou plantes et gazon traités
- Semences et rhizomes : liserons, chiendent...
- Gros déchets du jardin : tailles, branchages...

À mettre en déchèterie (benne « végétaux »).

- Germes de pommes de terre
- Restes de viandes, os, graisses
- Papiers imprimés

À jeter avec vos ordures ménagères.



## Que deviennent-ils ?

En déchèterie ou chez le particulier, les déchets végétaux sont transformés en compost.

Le compostage représente un geste pour l'environnement car il permet de diminuer la quantité de déchets à incinérer. Il consiste en la décomposition de déchets organiques en présence d'oxygène et ce, jusqu'à obtention d'une matière mûre et riche en humus. Cet engrais naturel et efficace peut être utilisé en épandage dans les potagers, au pied des plantes d'ornement et dans les pots des plantes d'intérieur.

Environ 1/3 des déchets qui finissent dans la poubelle d'un Français peuvent être compostés.



## Déchets dangereux des ménages (peintures, vernis...)

À rapporter en déchèterie en ayant conservé les étiquettes et sans les avoir mélangés. Contacter le **SELECT'OM** pour connaître les dates de collecte.



## Les huiles de vidange

À rapporter en déchèterie.



## Pneus usagés

À rapporter chez votre garagiste.

## Déchets d'amiante ou contenant de l'amiante

Téléphoner au **SELECT'OM** pour obtenir les coordonnées de sociétés spécialisées.

## Les tubes et ampoules à économie d'énergie

À déposer en déchèterie dans les alvéoles ou chez les distributeurs grand public.



## Faux-amis

- Ampoules à filament
- À jeter avec vos ordures ménagères.

## Piles usagées et batteries

À déposer en vrac dans les nombreux points de collecte (grandes surfaces).



## Que deviennent-ils ?

**Ces produits toxiques sont éliminés dans le plus grand respect de l'environnement en raison de leur importante toxicité.**

Le recyclage des lampes est assuré par les prestataires de Récylum pour dépollution (broyage et découpage).

La quasi totalité des matériaux issus du traitement des lampes est recyclée (plus de 90 %).

**Le verre (88 %)** des tubes fluorescents usagés permet de fabriquer des tubes fluorescents neufs; celui des lampes usagées permet de fabriquer des abrasifs, des isolants pour le bâtiment...

**Les métaux (5 %)** sont réutilisés dans les filières de fabrication de divers produits neufs.

**Le mercure (0,005 %)**, présent en infime quantité, est neutralisé.





## Médicaments, seringues

- Seringues usagées et boîtes de médicaments entamées

À ramener en pharmacie ou en laboratoire.

- Boîtes de médicaments vides

À intégrer au tri sélectif.

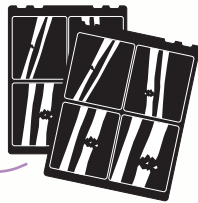
- Plaquettes vides

À jeter avec vos ordures ménagères.

## Radiographies

(sans les enveloppes en papier)

À déposer en déchèterie.



## Que deviennent-ils ?

Les médicaments périmés sont pris en charge par l'organisme **CYCLAMED**, qui se charge de les valoriser énergétiquement.

Un partenariat établi avec **Médecins du Monde** permet la valorisation des radiographies au profit d'une association caritative.

*En 2010, Cyclamed a collecté 13 402 tonnes de déchets médicamenteux.*



## Capsules Nespresso®

À ramener en déchèterie.

## Textiles et chaussures

À mettre dans des points d'apport volontaire ou à donner directement à des associations caritatives (EMMAÛS, Secours Catholique, Croix Rouge...).



## Cartouches d'encre

À rapporter à un point de collecte (en magasin ou chez EMMAÛS).

## Trucs et astuces

1. Faites les vide-greniers au moins une fois par an pour vous débarrasser de vos vêtements.
2. Pensez aux membres de votre famille qui pourraient être intéressés par vos textiles.
3. Faites recharger vos cartouches d'encre.

## Trucs et astuces

1 fois par an, faites le ménage dans votre armoire à pharmacie en éliminant tous les produits périmés.

## D'autres gestes pour aller plus loin...

Quelques gestes pour réaliser des économies d'électricité :

- Éteignez votre ordinateur en partant, même en pause déjeuner.
- C'est la température choisie qui consomme le plus d'énergie lorsque l'on fait tourner une machine à laver. En lavant au maximum à 40° et en évitant d'utiliser un sèche linge, vous économiserez 40 à 50 % de kW.
- Dégivrez votre réfrigérateur pour éviter la surconsommation d'énergie de 30 % causés par une couche de givre de plus de 3 millimètres sur ses parois.

**Un geste pour l'environnement :**

- Utilisez des boules de lavage pour vos machines de linges (moins de lessive, moins d'emballage et moins de pollution).

L'eau est une ressource précieuse, qu'il est possible d'économiser grâce à quelques gestes simples :

- Pour votre jardin, pensez à installer un récupérateur d'eau de pluie.
- Préférez une bonne douche à un bain, vous consommerez 6 fois moins d'eau.
- En veillant à bien fermer vos robinets, vous économiserez jusqu'à 35 000 litres d'eau par an.
- Faire sa vaisselle en machine peut être plus économique qu'à la main, à condition que l'appareil soit de classe énergétique A, qu'il tourne à pleine charge et en programme « éco » et que la vaisselle ne soit pré-rincée que si elle est très sale.

# Tableau récapitulatif

Déchets	Bacs ordures ménagères (sacs noirs)	Poubelles bleues	Sacs jaunes	Points d'apport volontaire communaux	Déchèteries	Points de vente	Associations EMMAÜS ou autres	Compost	Contacteur SELECT'om
---------	-------------------------------------	------------------	-------------	--------------------------------------	-------------	-----------------	-------------------------------	---------	----------------------

## Papiers et cartons

Boîte et carton d'emballage									
Carton de pizza souillé									
Couche-culotte									
Essuie-tout									
Filtre à café									
Gros carton									
Magazine, journal									
Mouchoir									
Papier alimentaire									
Papier cadeau									
Papier déchiqueté									
Papier peint									

## Bouteilles en plastique, emballages métalliques et briques en carton

⚠️ Aérosol vide									
⚠️ Barquette en aluminium									
⚠️ Bidon vide									
Bidon mét. de pdt toxique / inflammable									
⚠️ Boîte de conserve vide									
⚠️ Bombe de mousse à raser vide									
Barquette en plastique ou polystyrène									
Bouteille									
Cotons-tiges									
⚠️ Film en plastique									
Flacon de gel douche									
⚠️ Gobelet									
⚠️ Pot de yaourt ou de crème fraîche									
Sac en plastique									
Bombe de peinture									
Casserole									
Poêle									
⚠️ Pot métallique de peinture, cire...									
Brique alimentaire									

## Produits liés à la santé

Cathéter									
Médicament									
Radiographie									
Seringue									

## Végétaux et restes alimentaires

Coquilles d'œuf écrasées									
Epluchures									
Feuilles mortes									
Fleurs fanées									
Gazon									
Marc de café									
Paille, foin									
Taille d'arbre									
Thé									

## ⚠️ Erreurs fréquentes

Déchets	Bacs ordures ménagères (sacs noirs)	Poubelles bleues	Sacs jaunes	Points d'apport volontaire communaux	Déchèteries	Points de vente	Associations EMMAÜS ou autres	Compost	Contacteur SELECT'om
---------	-------------------------------------	------------------	-------------	--------------------------------------	-------------	-----------------	-------------------------------	---------	----------------------

## Encombrants et réemploi

Cuisinière									
Ferraille									
Gravats propres									
Laine de verre									
Meuble									
Ordinateur									
Plâtre									
Réfrigérateur									
Table à repasser									
Télévision									
Bois									
Bouteille de gaz									
Déchet électrique ou électronique									
Grillage									
Grille-pain									
Jouet									
Téléphone portable									
Vaisselle réutilisable									

## Produits dangereux

⚠️ Aérosol toxique									
Déchets avec amiante									
Déchets dangereux des ménages									
Herbicide									
Huile de vidange									
Peinture et solvant									
Pesticide									
Pile et batterie									
Pneu									
⚠️ Ampoule basse consommation									

## Verres

Ampoule classique									
Bouteille									
Faïence									
Tube fluorescent									
Porcelaine									
Pot transparent									
Terre cuite									
Verre de table									

## Autres

Boîte de camembert (bois)									
CD / DVD / K7									
Cagette									
Cartouche d'encre									
Cendres de bois									
Rasoir jetable									
Vêtements									